RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

MAIRIE DE CLERMONT-LE-FORT

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

Présents (11) : AVRANCHE Marion, BACQUET Valérie, GAZAIX Nicole (2ème adjointe), GIACHETTO Elisabeth (Maire), GIACHETTO Jean-Jacques (3ème adjoint), GILLET Jean-Luc, LAUER Mathieu, MUSE David, PAILLETTE Claudie, SABATIER Christine, SOLAN Richard.
Absents (4) : BAGGIO Marine, BOUDON Gérard, GOZAL Katy, LAGACHERIE Gérald,
Absents ayant donné pouvoir (3) :
M BAGGIO Marine a donné pouvoir à M MUSE David ; M BOUDON Gérard a donné pouvoir à M GAZAIX Nicole ; M LAGACHERIE Gérald a donné pouvoir à Mme GIACHETTO Elisabeth.
Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 11 Absents : 4 Votants : 14
Secrétaire de séance : Christine SABATIER
Ouverture de la séance à 20h55

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2026
La rédaction du compte-rendu n'appelle aucune remarque de la part des conseillers municipaux.
La délibération est adoptée.

2/ Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH)
Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'instituer la TVLH conformément à l'article 1406 bis du CGI, afin de remplacer la taxe d'habitation sur les logements vacants, devenue caduque suite au décret n°2026-831 du 25 août 2026. Cette taxe, applicable à partir du 1er janvier 2027, concernera les logements vacants depuis au moins deux ans, sous réserve de conditions strictes (logements habitables, vacance non involontaire). Le taux sera fixé avant le 15 avril 2027. Le maire est chargé de notifier cette décision aux services préfectoraux.

3/ Travaux d'éclairage et branchement électrique avec le SDEHG
Deux projets ont été approuvés à l'unanimité :
- Extension du réseau d'éclairage devant la salle des fêtes (réf. 4 BW 42) : travaux incluant le déroulage de câbles, la dépose/repose de mâts et l'installation de bornes LED. La part communale est estimée à 2 743 €, couverte sur les fonds propres (article 6554).
- Branchement de la nouvelle salle des fêtes (réf. 4 BW 43) : création d'un branchement souterrain triphasé et liaison électrique. La part communale s'élève à 842 €, également imputée sur les fonds propres.

4/ Validation du rapport de la CLECT
Le conseil a approuvé, à l'unanimité, le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 8 juillet 2026, relatif à la restitution des recettes de la dotation « Service Public Petite Enfance », consécutive à la modification de l'intérêt communautaire de la compétence « Action sociale » en octobre 2025.

5/ Désignation des membres de la Commission de Contrôle des Listes Électorales (CCLE)
Conformément à l'article L.19 du code électoral, le conseil a désigné :
- M. Jean-Luc GILLET (titulaire) et M. Richard SOLAN (suppléant) comme membres municipaux.
- Proposé à M. le Préfet : M. Pierre COUSTURIÉ (titulaire) et M. Grégory POINTEAU (suppléant) pour représenter l'administration, avec un suppléant à désigner.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

6/ Questions diverses :

Mme la Maire informe que Sicoval a lancé en 2025 l'élaboration de son **Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)**, visant à anticiper les crises, organiser la solidarité entre communes et coordonner les moyens pour une réponse collective renforcée.
En parallèle, un **réseau de référents PCS/PICS** a été créé, réunissant 17 communes. Ce réseau favorise les échanges sur la prévention des risques, le partage d'outils et de bonnes pratiques, ainsi que la coopération entre communes et intercommunalité.
L'objectif est d'étendre cette dynamique à toutes les communes et de désigner, pour chacune, un référent dédié à la gestion de crise. Une rencontre est proposée pour échanger sur cette démarche et répondre aux questions éventuelles.
La commune de Clermont-le-Fort va adhérer à ce réseau, les référents sont David Muse et Jean-Jacques Giachetto.

Renouvellement de la CCID suite aux élections municipales de 2026
La préfecture a sollicité, par courrier déposé sur le PiGP fin mars 2026, la proposition d'une liste de contribuables pour siéger à la commission communale des impôts directs (CCID). Le conseil municipal a répondu par une délibération (n° C20260427 du 27/04/2026) transmise le 30/06/2026.
Conformément à l'article 1650 du CGI, la direction régionale des finances publiques a désigné les membres de la CCID, dont les noms figurent ci-dessous. La mairie va informer les commissaires titulaires et suppléants de cette décision.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
- GAZAIX Nicole	- BOUDON Gérard
- GIACHETTO Jean-Jacques	- GARREAU Serge
- FERRARI Bernard	- MUSE David
- MENGUAL Marine	- BACQUET Valérie
- SANCHEZ Didier	- GERMAIN Olivier
- BAGGIO Marine	- COUSTURIÉ Axelle

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heure 25.

Le Maire, Elisabeth Giachetto	Le Secrétaire de Séance : Christine Sabatier